

CERTIFICAT EN SOUTIEN PÉDAGOGIQUE DANS LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

N046 : Campus de Lanaudière
L046 : Campus de Laval

S046 : Campus de Longueuil

Grille de cheminement

<p>1</p> <p>FFM2650 (2 cr.) Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance</p> <p>ET</p> <p>FFM2651 (1 cr.) Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance</p>	<p>2</p> <p>FPE1150 Fondement de l'éducation et petite enfance</p>	<p>3</p> <p>COM1105 Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe</p>	<p>4</p> <p>DDD2090 Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)</p>	<p>5</p> <p>ASS2460 Relation d'aide au soutien pédagogique en milieux de garde</p>
<p>6</p> <p>KIN1515 Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans</p> <p>OU</p> <p>KIN1520 Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent)</p>	<p>7</p> <p>ASS2225 Intervention précoce et prévention en milieux de garde</p>	<p>8</p> <p>JUR1075 Droit de la petite enfance</p>	<p>9</p> <p>ASS2515 Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents</p>	<p>10</p> <p>1 cours parmi les suivants :</p> <p>COM1070 Communication efficace : un outil de gestion</p> <p>DDD2070 Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE</p> <p>DDD2650 Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE</p> <p>FPE2040 Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)</p>

Note : Les cours entre parenthèses sont des préalables.

Pour une description complète des cours à suivre, indiquez « 4046 » à l'onglet de recherche sur la page etudier.uqam.ca

Remarques particulières :

- Le cours [FFM2650](#) doit être suivi au premier trimestre ou au plus tard avant la fin de la première année d'études.
- L'étudiant doit avoir cumulé 23 crédits ou plus pour suivre le cours [FFM2651](#).
- L'étudiant doit satisfaire à la condition de maîtrise du français avant d'avoir acquis la moitié des crédits du programme.
- Le cours [LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit \(hors programme\)](#) ne fait pas partie du cheminement académique de l'étudiant et a le statut de cours obligatoire tout en étant considéré hors programme.
- Tout étudiant peut demander à la direction du programme d'être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours [LIN1002](#) ou un cours équivalent.